

## Agence des participations de l'État

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

### **Arrêté du 12 mai 2017 portant nomination au conseil d'administration de la Société foncière publique solidaire – M. CHOTARD (Pierre-Olivier)**

NOR : ECFA1714274A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2014-949 du 20 août 2014 portant application de l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique, notamment son article 2,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Pierre-Olivier CHOTARD est nommé représentant de l'État au conseil d'administration de la Société foncière publique solidaire.

#### Article 2

Le présent arrêté est publié au *Journal officiel* de la République française et au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 12 mai 2017.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le commissaire aux participations de l'État,*  
M. VIAL